

L'étude sur les dynamiques des VIES en Equateur, menée entre août 2012 et janvier 2013, a permis de recenser 383 volontaires accueillis par 63 structures d'accueil (SA). A travers l'identification des spécificités des pratiques des engagements volontaires et solidaires en Equateur, la construction d'une base de données des SA, ainsi qu'une analyse de leurs attentes et de leurs besoins, cette étude doit aider à la mise en place de stratégies de travail qui contribueront au développement qualitatif et quantitatif des VIES.

UNE MAJORITE DE FONDATIONS CONCENTREES DANS LA CAPITALE, OEUVRANT DANS LE DEVELOPPEMENT LOCAL ET TERRITORIAL

La plupart des SA (43%) sont des fondations sans but lucratif (fonctionnement et taille proches à celui d'une association en France), des associations (33%), et des entreprises privées de tourisme solidaire (11%) qui se trouvent principalement dans la région de la Sierra (46%), notamment à Quito, capitale de l'Equateur. Néanmoins 27% des SA ayant leur siège à Quito développent

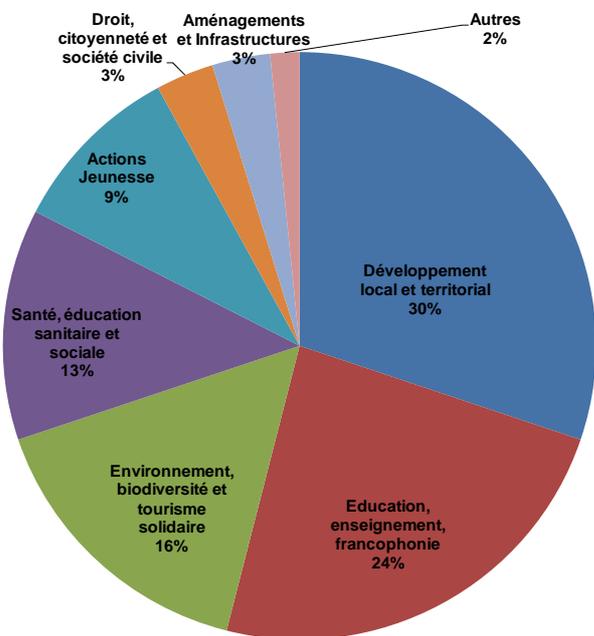
des activités dans les 3 régions du pays : Sierra, Côte et

Amazonie.

La grande majorité des SA œuvrent dans le champ du développement local et territorial (30%), l'éducation et l'enseignement (24%), ou encore dans le champ de l'environnement, la biodiversité et le tourisme solidaire (16%).

Depuis les années 80 un nombre important d'ONG et de fondations internationales ont financé et ou promu le développement de projets en lien avec le développement rural et le renforcement organisationnel des communautés indigènes et des populations rurales, ce qui explique en partie qu'actuellement un grand nombre de SA s'investissent de manière principale ou de manière secondaire, dans plusieurs champs d'action qui ont une relation avec le développement local et territorial (Education, Environnement, Santé).

Document 1 : Champs d'action des SA



Plusieurs dispositifs officiels sont mis à disposition des citoyens français qui désirent concrétiser leur désir d'engagement dans des missions d'échange et de solidarité, cependant il existe toute une gamme d'engagements solidaires qui ne rentrent pas dans un cadre officiel. Le nombre de volontaires qui partent sous un statut qui n'est pas reconnu, ainsi qu'une appréciation fine de la nature de leur mission ou encore de leur suivi et de leur accompagnement, n'est pas facile à établir. Ce constat est partagé par le MAEE et les différents acteurs de la solidarité internationale.

C'est pour ces raisons que, tout en poursuivant la mission d'envoi de volontaires de solidarité internationale, France Volontaires, se voit dotée d'une nouvelle mission d'intérêt général : contribuer au développement qualitatif et quantitatif des différentes formes d'engagements volontaires et solidaires à l'international. A cet effet, depuis 2009, France Volontaires mène des études sur les volontaires et les structures d'accueil dans plusieurs pays.

Ces études permettront de promouvoir et valoriser les VIES (volontariats internationaux d'Echange et de solidarité), d'accompagner les structures d'envoi et d'accueil, au niveau de la préparation, du suivi ou encore de l'accompagnement des volontaires.

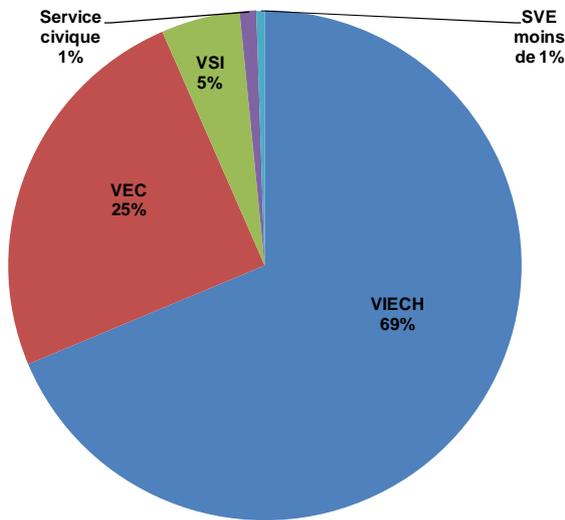
Actuellement, on compte 3 familles de volontariats : le volontariat d'initiation et d'échanges (VIEch) : toute personne vivant ses premières expériences de découverte des réalités internationales (chantiers de jeunes, etc.) ; le volontariat de solidarité internationale (VSI) : toute personne s'engageant par contrat de VSI (loi de février 2005) avec une association agréée par l'Etat ; le volontariat d'échange et de compétences (VEC) : toute personne active ou en retraite, souhaitant enrichir son expérience et apporter un savoir-faire professionnel. Depuis mars 2010, l'engagement de service civique vient compléter cette typologie.



Le problème des enfants des rues est un phénomène toujours présent en Equateur, on comprend donc que nombreuses SA œuvrent aussi dans le domaine des Actions Jeunesse.

DES VOLONTAIRES ENGAGES, JEUNES ET DIPLOMES QUI AUTOFINANCENT LEUR SEJOUR ET QUI RECHERCHENT DES EXPERIENCES DE DECOUVERTE OU SOUHAITENT PARTAGER LEURS COMPETENCES

Document 2 : Type de VIES



80% des VIES recensés en Equateur ont 26 ans ou moins. 62% des volontaires sont des femmes. Ce sont les volontaires diplômés au niveau BAC+2 et BAC+3 qui sont les plus représentés (57%), viennent ensuite, les diplômés au niveau Master BAC+5 (36%).

Les SA apprécient le faible coût et valorisent l'autonomie, et l'engagement des volontaires français, considéré plus fort que celui d'autres volontaires étrangers. Elles sont de manière générale satisfaites des volontaires, leur attribuant une note moyenne de 8.5/10

69% des volontaires s'inscrivent dans des missions d'échange et de découverte (VIECh) ou dans des missions leur permettant d'enrichir leur expérience et de mettre au service des SA leurs

compétences (VEC : 25%).

Les VSI, les Service Civique et les SVE (dispositifs mis en place ou encadrés par l'Etat français) sont très peu représentés.

La période de séjour moyenne des VIES en Equateur est d'environ 4 mois.

En Equateur il existe une offre importante de « volontariats à la carte », qui concerne principalement les SA accueillant des VIECh. Par volontariats à la carte, nous entendons des missions de volontariats proposées par des SA au sein desquelles les personnes peuvent choisir la durée, les activités et le(s) lieu(x) de leur mission, en échange d'une participation financière.

33% des SA enquêtées demandent au volontaire une participation financière. Selon la structure, l'apport financier peut être destiné à couvrir les « frais de gestion » du volontaire et/ou les frais de séjour du volontaire (logement, nourriture, déplacements) et/ou pour contribuer au développement de projets de la SA. La plupart des volontaires (80%) doivent autofinancer leur séjour.

Il faut comprendre que pour beaucoup des SA en Equateur c'est le volontaire qui doit assumer ses dépenses, et pour certaines structures celui-ci doit contribuer financièrement au développement des projets de la structure. Il est important de noter que la plupart des SA n'ont pas la capacité financière pour assumer les frais générés par le volontaire.

Afin de pouvoir bénéficier des compétences techniques des volontaires, certaines SA vont faire un effort et prendre en charge certains frais de volontaires (hébergement, nourriture, déplacements), lorsque ces derniers réalisent une mission d'Echange et de compétences (VEC).

L'ECHANGE DE COMPETENCES: OBJECTIF PRINCIPAL DES MISSIONS DES VOLONTAIRES

Pour une grande majorité des SA, l'objectif principal des missions des volontaires est l'échange de compétences et l'apport de compétences. Soit, elles n'ont pas les moyens financiers pour engager une personne sur place, soit la compétence recherchée n'est pas disponible en Equateur.



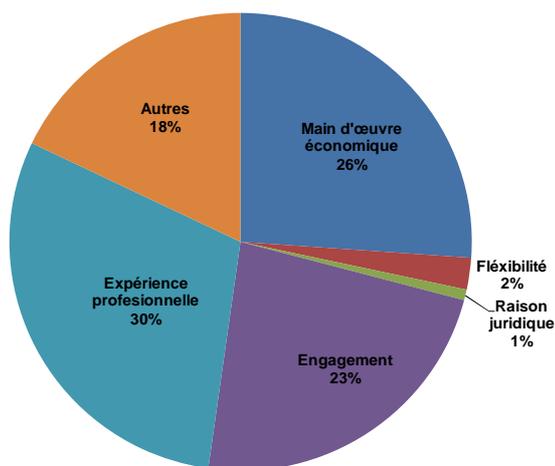
30% des SA, misent sur l'expérience professionnelle des volontaires, or la plupart des volontaires sont jeunes et, pour la plupart inexpérimentés.

Document 3 : Pourquoi accueillez-vous des volontaires français ?

Les principaux domaines d'intervention des volontaires sont l'animation, la formation et l'éducation, l'agriculture et l'environnement ou encore la santé et

le social. Les fonctions qu'ils occupent sont en lien avec l'animation et la formation, les études et la recherche, ou encore la participation à des chantiers.

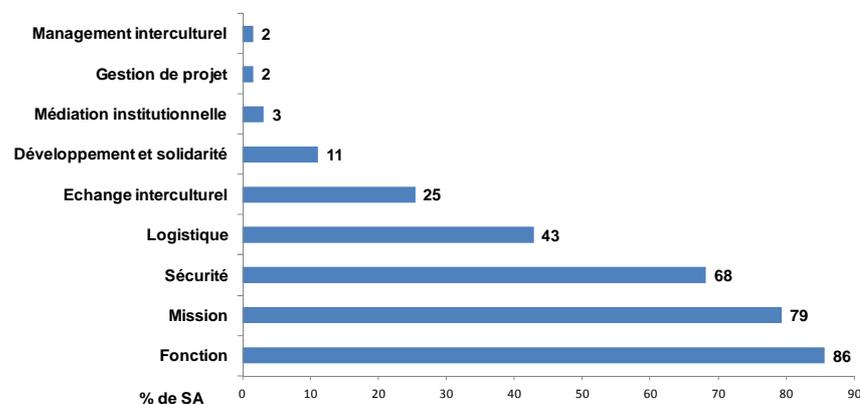
Les SA ont exprimé un besoin important de compétences techniques, liées à l'éducation, l'agronomie, la gestion de projets ou encore le marketing. Toutes les structures enquêtées ont manifesté le désir d'accueillir plus de volontaires français qualifiés. Néanmoins très peu de structures sont en mesure de prendre en charge les frais de mission du volontaire (indemnité, billet d'avion, assurance...).



UNE FORMATION ET UN SUVI AXES SUR LA MISSION ET LA FONCTION DES VOLONTAIRES

90% des volontaires ont bénéficié d'une formation dispensée par leur SA. Bien que le contenu, la qualité, les thématiques abordées et le temps dédié à la formation des volontaires ne soient pas les mêmes pour toutes les SA, on remarque que la plupart des SA offrent une formation en ce qui concerne le

Document 4 : Contenu de la formation



cadre de la fonction (86%) et la mission du volontaire (79%).

De manière générale, lorsque les volontaires arrivent sur place, les SA réalisent une présentation de leur travail ainsi que des activités que le volontaire devra accomplir.

Cette présentation peut être relativement courte (1 heure) ou peut durer plusieurs jours ou semaines, elle va dépendre de la nature de la mission et du type de SA. En effet, la plupart des SA accueillant des VEC ont mis en place une offre

de formation plus ou moins longue (une semaine ou plus) axée sur des aspects relatifs à la mission et à la fonction du volontaire.

Pour la grande majorité des structures accueillant des VIEch, elles dispensent aussi une formation sur la mission et sur la fonction du volontaire, mais à la différence des SA accueillant des VEC, celle-ci va être relativement courte (quelques heures, voire moins).

La sécurité (68%) et la logistique (43%) font aussi partie de l'offre de formation des SA. Peu de structures incluent dans leur formation la thématique du développement et de la solidarité (11%), ce sont de manière générale des SA qui accueillent depuis plusieurs années des volontaires étrangers et qui disposent de moyens financiers, logistiques et humains qui peuvent mettre en place ce type de formation. Les autres thématiques sont abordées par une minorité de structures d'accueil.

Cette formation, centrée sur des aspects pratiques, montre que les SA ont besoin de volontaires qui puissent être rapidement opérationnels.



Le suivi des volontaires est majoritairement effectué par la SA (80%), il est réalisé pour la plupart des SA de manière informelle (lors de réunions de travail hebdomadaires avec l'équipe de travail). Le suivi ne porte pas forcément sur le projet personnel, mais se focalise sur l'avancement des objectifs à atteindre par le volontaire dans le cadre de sa mission.

UN FAIBLE PARTENARIAT AVEC DES STRUCTURES FRANCAISES

Le recrutement des volontaires est réalisé directement par la SA, en effet la plupart des volontaires contactent directement leur SA, sans passer par un partenaire/réseau en France.

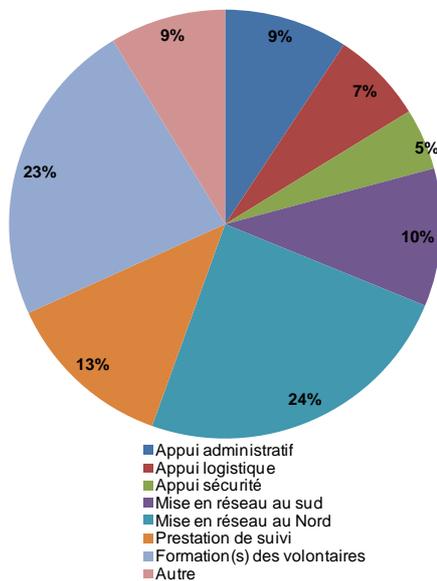
La grande majorité des SA ont connu le volontariat français de manière informelle (partenaires locaux, internet, bouche à oreille), ce qui montre que le volontariat français est très peu structuré en Equateur.

La plupart des SA accueillent des volontaires français depuis au moins 5 ans, néanmoins ce recours relativement « ancien » ne se traduit pas forcément par un accueil continu de volontaires français. De nombreuses structures ont souligné le fait qu'il y a eu des périodes (plus ou moins longues, allant de quelques mois à plusieurs années) où elles n'ont pas accueilli de volontaires français.

DES ATTENTES AU NIVEAU DE LA MISE EN RESEAU ET AU NIVEAU DE LA FORMATION ET DU SUIVI DES VOLONTAIRES

Les attentes des SA en Equateur vis-à-vis de France Volontaires concernent principalement la mise en réseau avec des structures du « Nord » (24%). Elles sont ouvertes à un cofinancement des volontaires avec des structures françaises. Elles

Document 5 : Services attendus de la part de France volontaires



aimeraient qu'on leur propose un soutien au niveau de la diffusion de leurs projets et de leurs besoins en matière de volontariat.

Nombreuses structures souhaitent recevoir des étudiants ou jeunes diplômés, France Volontaires pourrait donc aider à la constitution de partenariats entre les SA avec des universités ou écoles.

La deuxième attente concerne la formation des volontaires. La plupart des structures ont signalé lors des entretiens que, dans le but de mieux accueillir les volontaires, il devenait de plus en plus nécessaire de les former (23%). Elles souhaiteraient recevoir le soutien de France Volontaires au niveau de la formation (23%) ainsi que dans le suivi des volontaires (13%).

10% des SA souhaitent un appui au niveau de la mise en réseau avec les structures du sud, notamment avec de SA accueillant des volontaires français, dans le but d'établir un dialogue et partager leurs expériences.

Un certain nombre de structures souhaitent recevoir une formation leur permettant de mieux accueillir, accompagner et suivre les volontaires.

Acronymes et définitions

MAEE : Ministère des Affaires Etrangères et Européennes.

SA : Structure d'accueil des volontaires français

VIES : Volontaire International d'Echange et de Solidarité

SE : Structure d'envoi des volontaires français

Sources : Enquêtes spécifiques 2013

Production : France Volontaires

Auteurs : Evelyne Ladet- Date : Mars 2013

